

Quels bénéfices socio-économiques pour les entreprises qui s'engagent auprès d'acteurs académiques ? (Club Coursus & Insertion)

Il y a des « bénéfices sociaux et économiques » pour une entreprise à s'engager auprès d'acteurs académiques et ces bénéfices sont chiffrables : telles sont les idées fortes qui ressortent de la première conférence du Club « Coursus & Insertion » (AEF n°177959) (1), organisée le 12 février 2013 à Paris chez Alcatel-Lucent. Deux exemples y étaient analysés. Le premier est celui de l'association Passeport Avenir (2), dont les entreprises partenaires proposent depuis 2006 à certains de leurs collaborateurs de tutorer des jeunes issus de milieux modestes et engagés dans des parcours d'études supérieures « de haut niveau » (10 500 jeunes tutorés, dont 800 en 2012). Le second est celui du programme « Une grande école, pourquoi pas moi ? » (450 jeunes tutorés depuis 2002) (AEF n°175823) porté par l'Essec et consistant en un parrainage de jeunes de milieux populaires par des étudiants de l'école de commerce. Accenture France a mené deux études pour évaluer le programme de [Passeport Avenir](#) et [celui de l'Essec](#), en s'appuyant sur la méthode dite SROI ([retour social sur investissement](#)).

Cette méthode tente de « valoriser économiquement » les changements « rendus possibles par un projet ou une organisation à finalité sociale ». Pour Passeport Avenir, la « valeur sociale » créée est ainsi estimée à approximativement 3,8 millions d'euros, dont 54 % pour les étudiants (tutorat individuel), 32 % pour les tuteurs d'entreprise, 8 % pour les CPGE technologiques (3) (via le tutorat collectif) et 6 % pour les entreprises partenaires. Les coûts « directs et indirects » du programme s'élèvent à 1,8 million d'euros. Cela signifie que pour chaque euro investi, 2,10 euros de valeur sociale sont créés, se félicite Benjamin Blavier, délégué général de Passeport Avenir. De même, pour le programme PQPM (« Une grande école, pourquoi pas moi ? »), le SROI est de 3, c'est-à-dire que pour chaque euro investi, 3 euros de « valeur sociale » sont créés, explique Chantal Dardelet, directrice exécutive de l'IIES (Institut de l'innovation et de l'entrepreneuriat de l'Essec), lequel a contribué à faire connaître le SROI en France à partir de 2008.

« Mais il n'y a pas de 'méthode miracle' et une telle méthode a des limites, notamment quand il s'agit de 'monétariser' les effets de l'engagement. Toutefois, elle a au moins un intérêt : celui de sortir du 'y-a-qu'à-faut-qu'on' », explique Chantal Dardelet. « La première question à se poser est : pourquoi veut-on évaluer le programme ? Pour rendre compte aux financeurs ? En faire un outil de management ? En tout cas, ce n'est pas tant le résultat financier final qui est intéressant que le processus lui-même, qui amène le porteur de projet à se poser de nombreuses questions », explique-t-elle.

EFFETS SUR LES JEUNES

Quelle est la « valeur sociale » que tente de mesurer la méthode SROI ? L'étude concernant Passeport Avenir recense 20 changements - chacun étant [chiffré précisément](#) (4) -, dont 10 pour les jeunes en CPGE, en écoles, ou diplômés sur le marché de l'emploi. Cela se traduit par exemple sur « la motivation et la persévérance », les ambitions « revues à la hausse », « la réussite au concours », un moindre « sentiment d'inégalité sociale »... L'étude pointe aussi l'acquisition de compétences attendues par les entreprises, comme « l'initiative et l'adaptation », alors que Passeport Avenir avait formalisé en novembre 2011 une étude sur les « [profils d'excellence](#) » des jeunes et sur les compétences attendues par les entreprises (AEF n°158521). Elle met en avant un effet particulier - en le chiffrant aussi -, celui « d'exemples de réussites qui

inspirent l'entourage ».

Quant au programme « Une grande école, pourquoi pas moi ? », il a entraîné « trois changements majeurs » sur les élèves tutorés, en matière de développement personnel, de réussite académique et d'insertion professionnelle. « Au départ, nous pensions arrêter l'accompagnement des élèves en fin de terminale, mais l'expérience a montré qu'il fallait continuer jusqu'à la phase d'insertion professionnelle », témoigne Chantal Dardelet. « Arriver en classes prépa est un indicateur d'ambition », poursuit-elle. Par exemple, « les jeunes filles tutorées ont globalement les mêmes ambitions que celles de CSP+ ».

EFFETS SUR LES TUTEURS

Quels changements sont-ils observés pour les tuteurs ? Les étudiants tuteurs acquièrent des compétences en matière de transmission d'informations, « de façon de faire monter en compétences » un collectif de personnes, et « d'empathie c'est-à-dire de capacité à se mettre à la place d'autrui », explique Chantal Dardelet. Mais les concepteurs du programme attendaient « certains effets que les étudiants n'ont pas évoqués, comme le management de la diversité. » Elle ajoute : « Le programme ne tiendra dans la durée qu'à la condition de savoir très clairement ce que l'on en attend. Il faut que les étudiants tuteurs en retirent quelque chose, et il ne peut pas s'agir uniquement de 'charité' ».

Pour Passeport Avenir, les quatre changements repérés sur les tuteurs d'entreprises - épanouissement personnel, compétences professionnelles, engagement accru en entreprise, réseau professionnel - représentent « l'enseignement inattendu » de l'étude menée par Accenture. « Souvent issues d'une culture technique marquée par un fort savoir-faire, ces personnes peuvent développer leur savoir-être et leur faire-savoir via le tutorat », indique Benjamin Blavier.

Chez Accenture France, 10 % des 5 000 collaborateurs sont engagés pour les jeunes ou dans d'autres dispositifs d'égalité des chances. « S'engager dans un tutorat permet aux collaborateurs de s'épanouir, mais aussi d'acquérir des compétences 'soft' - comme la gestion inter-générationnelle, l'empathie, la lecture de la diversité -, alors que les formations en catalogue proposent surtout l'acquisition de compétences techniques ou managériales », témoigne de son côté, Erika Cogne, responsable de l'engagement sociétal France, Pays-Bas, Belgique, et déléguée générale de la fondation Accenture France.

EFFETS SUR LES ÉTABLISSEMENTS

Mais pour une entreprise souhaitant avoir davantage de collaborateurs issus de la diversité, « l'enjeu est de convaincre le middle management » de l'apport de cette diversité, analyse Erika Cogne. « Accenture France mesure l'engagement de ses collaborateurs via une grille de 350 questions. J'ai travaillé avec les services RH opérationnels pour que l'engagement comme tuteur soit l'un des 'points différenciants' dans les évaluations annuelles. De même, la formation de tuteurs est désormais éligible au DIF (droit individuel à la formation) », poursuit-elle. Pour Benjamin Blavier, l'implication « à un haut niveau » dans les entreprises est indispensable pour le succès de telles démarches. L'étude sur Passeport Avenir mesure deux changements pour les entreprises : l'« amélioration de l'image institutionnelle » et la « contribution à une culture d'entreprise commune et à l'engagement des salariés ».

Quant aux changements qu'entraîne le programme de tutorat sur les établissements d'enseignement, l'étude sur Passeport Avenir en mesure quatre dans les CPGE technologiques : la « hausse des ambitions de l'ensemble des élèves d'une classe », la « progression générale du niveau de la classe », l'« augmentation de la notoriété de la classe » et l'« évolution de la mixité sociale de la classe ». Il poursuit : « Nous pourrions explorer davantage les effets sur les grandes écoles, mais toutes ne s'impliquent pas de la même manière ». Passeport Avenir vient de signer un accord avec la CGE (Conférence des grandes écoles) (AEF n°178902).

Par ailleurs, Benjamin Blavier souhaite que Passeport Avenir développe, en partenariat avec des enseignants, un module préparant des élèves de classes de 1re et de terminale à entrer dans l'enseignement supérieur. Il proposerait des informations sur le monde professionnel, les stéréotypes que l'on peut y rencontrer, les possibilités de financer ses études, les filières de

formation... L'objectif est que des tuteurs le déploient à partir de 2014. De son côté, Chantal Dardelet estime que le programme PQPM pourrait contribuer à faire évoluer les méthodes pédagogiques à l'Essec.

(1) Le Club « Coursus et Insertion » est constitué de cinq acteurs - Groupe AEF, ABG L'intelli'agence, Atout jeunes universités, IMS-Entreprendre pour la Cité et Passeport Avenir - souhaitant « stimuler la réflexion, mobiliser sur les questions d'insertion professionnelle, valoriser les initiatives réussies et fédérer leurs différents réseaux ». Un cycle commun de conférences thématiques et d'événements réunit un public mixte d'entreprises et d'universitaires.

(2) 13 entreprises forment aujourd'hui « le noyau dur » Passeport Avenir, constituée en 2006 à l'initiative d'entreprises du secteur des nouvelles technologies. Il s'agit de Accenture, Airbus, Alcatel-Lucent, Atos, Capgemini, Ericsson, Gemalto, TF1, Orange, Qualcomm, Sagemcom, SFR, SNCF. Passeport avenir est présidé par Stéphane Richard, directeur général de France Telecom Orange.

(3) Filières ATS (adaptation technicien supérieur), ECT (économique et commerciale option technologique) et TSI (sciences et technologies industrielles).

(4) Par exemple, la valeur sociale de l'effet « augmenter les chances de réussite aux concours » est estimée à 518 000 euros. Soit : 1 448 euros (prix d'un service équivalent sur le marché, cours particulier de soutien et de préparation aux oraux) x 1 an x 79 % (part des étudiants tutorés en classe préparatoire déclarant avoir été aidés mieux réussir leur concours) x 453 personnes = 518 000 euros.

Contacts :

- Passeport avenir, Benjamin Blavier, délégué général, benjamin.blavier@passeport-avenir.com
- Passeport avenir, Sébastien Laiheugue, responsable des programmes grandes écoles et universités, sebastien.laiheugue@passeport-avenir.com
- Essec, Chantal Dardelet, directrice executive, de l'institut de l'innovation et de l'entrepreneuriat social dardelet@essec.fr, <http://egalite-des-chances.essec.edu/page-fille-3/le-colloque-2011-1>
- Accenture, Erika Cogne, responsable engagement sociétal France, Pays-Bas, Belgique, et déléguée générale de la Fondation Accenture France, erika.cogne@accenture.com
- Groupe AEF, Emmanuelle Gardan, relations institutionnelles, emmanuelle.gardan@aef.info

À télécharger

[Présentation de l'étude de Passeport avenir lors du Club Coursus Insertion \(12 février 2013\)"](#)

AEF n° 7556 du mardi 26 février 2013

[Etude Accenture pour Passeport avenir"](#)

AEF n° 7481 du mardi 26 février 2013

[Etude Accenture pour le programme « Pourquoi pas moi ? »"](#)

AEF n° 7482 du mardi 26 février 2013

[Etude Essec sur l'impact du programme PQPM sur les tuteurs et les tutorés "](#)

AEF n° 7487 du mardi 26 février 2013

[Etude sur les profils d'excellence \(Passeport avenir, 24 novembre 2011\) "](#)

AEF n° 5358 du mercredi 23 novembre 2011

À lire aussi

[Ouverture sociale : la CGE et Passeport Avenir souhaitent développer « des solutions globales et inédites »](#)

AEF n° 178902 du vendredi 15 février 2013 - CU

[Bilan d' « Une grande école : pourquoi pas moi ? » : 500 lycéens participants et 450 tuteurs de l'Essec \(10 ans du programme\)](#)

AEF n° 175823 du vendredi 7 décembre 2012 - CU

[Lancement du club « Coursus & Insertion » sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés. Première conférence le 12 février 2013](#)

AEF n° 177959 du lundi 28 janvier 2013 - RH, CU

[Premières assises nationales des « cordées de la réussite » : 50 000 élèves bénéficiaires issus de plus de 1 500 établissements](#)

AEF n° 175508 du lundi 3 décembre 2012 - CU

[« Filières d'excellence » et diversité : l'association « Passeport avenir » s'ouvre aux universités](#)

AEF n° 158521 du mercredi 23 novembre 2011 - CU

[Accenture France : « Nous aimerions travailler davantage avec les universités » \(Sophie Arnould, directrice du recrutement\)](#)

AEF n° 144807 du vendredi 4 février 2011 - CU

[« Passeport avenir » : Stéphane Richard, directeur général du groupe France Télécom-Orange, prend la tête du programme](#)

AEF n° 141180 du mercredi 24 novembre 2010 - CU

Dépêche n° 178665 © Copyright AEF - 1998/2013

Conformément au code sur la propriété intellectuelle, toute reproduction ou transmission, de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel de AEF.